



Saisie des biens mobiliers

Par **lacheta**, le **08/01/2008** à **13:36**

Mon mari et moi sommes mariés sous le régime de la séparation de biens.
aujourd'hui il a des problèmes avec sa Ste dont il est gérant majoritaire.
un huissier est venus pour faire l'inventaire des biens mobiliers du foyer. Qu'advient-il des biens dont les factures sont établies au nom de Mr et Mme ?
Quel en est le risque de saisie?